

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 18 février 2026

Signature du premier contrat régional de filière « mobilités intelligentes et durables » en Occitanie

L'État, la Région Occitanie, les clusters Totem et TenLog et le campus des métiers et des qualifications « Mobilité et transport intelligent » ont signé ce mardi 17 février 2026 le premier contrat régional de filière « mobilités intelligentes et durables » en Occitanie.

Avec 12 000 salariés dans la filière automobile, 9 000 dans l'industrie ferroviaire (hors SNCF), 21 000 dans les nouvelles technologies dédiées aux mobilités et 43 000 dans les services en aval, la filière des mobilités terrestres est stratégique pour l'économie régionale. Ses acteurs, présents sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur (ingénierie système, production, intégration et maintien en conditions opérationnelles), sont particulièrement en pointe sur :

- **la sécurité et les aides à la conduite** : conception et fabrication des systèmes électroniques qui contrôlent les fonctions vitales du véhicule (freinage, direction) et les aides à la conduite automatisée ;
- **la propulsion décarbonée** : moteurs électriques, systèmes de batteries et technologies liées à l'hydrogène (trains, bus et utilitaires) ;
- **la connectivité et l'expérience à bord** : développement des logiciels de navigation, des interfaces tactiles et des systèmes de communication permettant aux véhicules d'échanger des données avec l'extérieur ;
- **la supervision et la sécurité des infrastructures** : conception d'équipements de signalisation et de logiciels de contrôle-commande pour automatiser le trafic ferroviaire et moderniser la surveillance des réseaux.

Cette filière d'excellence s'appuie en Occitanie sur un gisement de compétences à la fois industrielles et académiques, des capacités de transferts technologiques efficaces et des opportunités de fertilisation croisée entre l'air, le rail et la route.

La signature de ce contrat de filière régional marque l'engagement de ses porteurs à agir de manière coordonnée pour aider les acteurs régionaux à répondre aux défis actuels de la filière : **renforcer notre souveraineté, soutenir notre tissu industriel, développer et déployer des nouvelles solutions de mobilité plus écologiques et mieux dimensionnées aux usages et aux besoins des usagers, ainsi qu'anticiper les besoins en compétences indispensables au développement et à la compétitivité des entreprises régionales.**

Ce contrat de filière s'inscrit ainsi **en parfaite cohérence avec les grandes priorités nationales**, tout en ciblant spécifiquement les domaines d'excellence des entreprises occitanes positionnées sur le marché des mobilités intelligentes et durables. Il propose en particulier des leviers d'action concrets pour :

- **expérimenter des solutions de transport innovantes** pour des déplacements flexibles, fiables, économiques et écologiques des biens et des personnes dans les

- territoires, par exemple pour le transport scolaire, le développement du fret ou la logistique du dernier kilomètre ;
- **construire un cadre de collecte et de partage des données** fiable et local, essentiel au développement de solutions de mobilités intelligentes ;
 - **structurer une approche d'économie circulaire** dans l'électronique, développer les capacités de réemploi et de recyclage des batteries **et faire évoluer la carte des formations** pour tenir compte des besoins d'évolution des compétences en conséquence ;
 - **favoriser l'attractivité des métiers de la mobilité auprès des jeunes** en proposant un parcours de découverte au sein d'entreprises, centres de recherche, établissements du supérieur à l'occasion des stages des élèves en classe de 3^e.

Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a déclaré : *« Le contrat régional de filière mobilités est une feuille de route régionale ambitieuse qui décline localement les grandes priorités nationales tout en tenant compte des spécificités et des forces propres à l'Occitanie. Il conjugue innovation, souveraineté et excellence territoriale et illustre notre engagement commun pour construire une filière des mobilités résiliente, adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Grâce au plan d'investissement « France 2030 », l'État soutient les investissements de R&D, de diversification, de transformation et de décarbonation des outils de production : au total, près de 100 projets de la filière mobilités sont soutenus en Occitanie, à hauteur d'environ 110 millions d'euros d'aides. »*

Carole DELGA, présidente de la Région Occitanie, a déclaré : *« Ce nouveau contrat de filière est une feuille de route stratégique pour transformer d'ici 2028 le secteur des mobilités en Occitanie. Il vise à soutenir l'innovation et l'excellence industrielle, à développer les mobilités décarbonées et à adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises. C'est une réponse concrète aux attentes de la filière, aux besoins des usagers et aux spécificités des territoires. Une démarche unique qui s'inscrit pleinement dans notre ambition régionale pour penser les mobilités de demain et renforcer la compétitivité de notre écosystème. »*

Veillez trouver en pièce jointe une photo de la signature (© Léo Arcangelli - Région Occitanie)

CONTACTS PRESSE

Préfecture :

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS
Tél : 05 34 21 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)

Région Occitanie :

Claire Dizet – claire.dizet@laregion.fr – 06 45 53 74 09
Service.presse@laregion.fr